



DEUTSCHES FORUM
FÜR KUNSTGESCHICHTE
CENTRE ALLEMAND
D'HISTOIRE DE L'ART
PARIS

Données et logiciels de recherche au Centre allemand d'histoire de l'art Paris

Lignes directrices

Version 1.0
01/10/2020
CC BY-SA 4.0

Le Centre allemand d'histoire de l'art de Paris (DFK Paris) est un institut de recherche indépendant en histoire de l'art. Situé dans cette métropole artistique internationale qu'est Paris, il se conçoit de manière programmatique comme un « forum », un lieu de dialogue entre spécialistes du monde entier.

Avec les instituts qui sont ses partenaires dans le monde entier, le DFK Paris fait partie de la Fondation Max Weber – Instituts allemands de sciences humaines à l'étranger, fondation de droit public qui relève directement des autorités fédérales.

La recherche est la mission essentielle du DFK Paris. Les autres axes de ses activités – soutien à la recherche, communication scientifique, humanités numériques, bibliothèque – lui sont directement liés. Le travail de recherche est effectué d'une part par des chercheurs et chercheuses employé·es au Centre de façon permanente et ou qui s'y consacrent à des projets à financement externe, d'autre part par de jeunes chercheurs et chercheuses qui reçoivent des bourses du Centre ou d'institutions tierces pour effectuer leurs recherches au Centre, et enfin par des chercheurs et chercheuses invité·es.

Depuis 2014, le DFK Paris comprend un département spécifique qui se consacre à encourager l'emploi des techniques numériques dans la recherche en histoire de l'art ainsi qu'à la recherche et au développement de logiciels spéciaux pour répondre aux besoins de l'histoire de l'art numérique. Depuis 2017, les données liées aux projets de recherche du DFK et les résultats du développement de logiciels sont présentés et mis à la disposition du public dans une section spécifique du site Internet du Centre. En même temps, un dépôt de données et de logiciels du DFK en libre accès a été créé sur la plateforme Github. Le DFK Paris revendique une gestion ouverte et durable des données de recherche et du développement de logiciels selon les principes FAIR. Les lignes directrices qui suivent entendent réunir ces activités du DFK Paris et définir une orientation pour le développement ultérieur de son offre de services pour les chercheurs et chercheuses du Centre.



DEUTSCHES FORUM
FÜR KUNSTGESCHICHTE
CENTRE ALLEMAND
D'HISTOIRE DE L'ART
PARIS

Domaine

Le DFK Paris considère comme des « données de recherche » toutes les données numériques collectées, utilisées, traitées et analysées pour un projet de recherche donné. Cette expression ne se rapporte donc pas seulement aux données publiées dans le cadre d'une présentation des résultats d'un travail de recherche, mais aussi aux matériaux rassemblés au préalable, aux mesures effectuées et aux conclusions provisoires. Toutes ces données permettent de suivre le déroulement de la recherche et pourront également servir de base pour des recherches ultérieures. Par ailleurs, à la suite de la destruction ou de la disparition d'œuvres d'art, les documentations numériques et les versions numérisées sont souvent les seuls moyens de transmission qui subsistent.

L'expression de « logiciel de recherche » désigne au DFK Paris un logiciel qui effectue des tâches spécifiques de collecte, de saisie, de gestion, d'analyse et de présentation de données dans le cadre de la recherche. Cela inclut des suites logicielles, des bibliothèques individuelles et des plug-ins.

Données de recherche

Dans la recherche en histoire de l'art, il faut diviser les données de recherche en représentations numériques de biens culturels d'une part, et en données de traitement d'autre part.

Les représentations numériques de biens culturels comprennent tous les objets numérisés de la recherche en histoire de l'art. Dans de nombreux cas, il s'agit d'images d'œuvres d'art, en deux dimensions, mais aussi de photographies documentaires, de dessins d'élévation et de documents d'archives numérisés. Le travail sur des biens culturels numérisés et des matériaux d'archive soulève des questions particulières de nature juridique et éthique. Toute utilisation, stockage et mise à libre disposition d'images exige un examen préalable des droits d'utilisation et des droits d'auteur éventuels ainsi que de la présence parmi elles de données se référant à des personnes. Le cas échéant, les questions concernant la provenance de ces objets et de leurs versions numérisées doivent être clarifiées.

Par données de traitement, on désigne les résultats, définitifs ou provisoires, du travail scientifique. Elles comprennent notamment les bases de données, les diagrammes, les annotations, les modélisations de données et les reconstructions numériques. Dans de nombreux cas, on peut leur appliquer des Bonnes pratiques développées dans d'autres domaines. Mais dans certains cas, l'élaboration de normes et de procédures communes constitue une tâche qu'il faudra accomplir dans les années à venir.

Logiciels de recherche

Les logiciels de recherche sont une composante fondamentale du travail de recherche. À côté des logiciels génériques comme les programmes de traitement de texte, de bibliographie et de traitement d'images, la recherche en histoire de l'art utilise



de plus en plus des programmes spéciaux pour collecter, traiter et analyser les données. Dans certains cas, ils imposent de concevoir une enquête de manière particulière et interviennent donc en profondeur dans le travail de recherche. Pour la reproductibilité de la recherche, il est nécessaire que le logiciel de recherche soit documenté de la même manière que les données de recherche et qu'il soit en libre accès. Cela implique non seulement de développer exclusivement des logiciels libres (*Open Source*), mais aussi d'établir une documentation s'y rapportant et de respecter les normes et les conventions du développement de logiciels de recherche (*Research-Software-Engineering*). La mise à disposition à long terme des codes des programmes est un défi qui n'a pas encore été maîtrisé dans tous les champs scientifiques.

Principes FAIR

Les principes FAIR décrivent les conditions préliminaires et les mesures visant à rendre les données de recherche et les logiciels de recherche faciles à trouver (*findable*), accessibles (*accessible*), interopérables (*interoperable*) et réutilisables (*reusable*). Ces principes concernent également les exigences en matière de métadonnées, de formats de données, de données standard, de documentation, de licences et de dépôts.

Les principes FAIR sont appliqués au niveau national en Allemagne et dans le pays hôte du DFK Paris par les principales infrastructures de recherche et les commissions d'auto-organisation de la recherche. Ces principes sont compatibles avec l'encouragement des sciences ouvertes (*Open Sciences*) et du libre accès (*Open Access*) mis en œuvre en Allemagne par la Fondation allemande pour la recherche (DFG) et ses directives, et en France par l'Agence nationale de la recherche (ANR), et avec l'engagement en faveur du libre accès inscrit dans la déclaration de mission de la Fondation Max Weber. Au niveau international, les principes FAIR sont défendus par l'Union européenne et considérés comme des critères pour toute candidature dans ses programmes de financement.

Mise en pratique au DFK Paris

Données de recherche

Le DFK Paris apporte son aide aux scientifiques qui effectuent des recherches dans le cadre d'un emploi au DFK Paris, d'une bourse, d'un séjour ou d'une coopération avec le DFK Paris, afin de publier leurs données de recherche selon les principes FAIR. Le DFK Paris propose à cet effet les mesures de soutien suivantes :

- conseil pour l'élaboration et le développement d'un plan de gestion des données ;
- conseil et soutien pour décrire le contenu des données de recherche à l'aide de métadonnées et pour enrichir les données et métadonnées avec des données standard et des thésaurus pertinents ;



- conseil et soutien dans l'octroi de licences pour les données (ce qui n'inclut pas la clarification des questions de droits d'utilisation et de droits d'auteur) ;
- enregistrement des données de recherche sur le site Internet du DFK Paris – à condition qu'elles résultent d'un travail réalisé dans le contexte décrit et qu'elles aient été publiées selon les principes FAIR ;
- enregistrement des données de recherche publiées dans le kubikat, catalogue commun des bibliothèques des instituts allemands de recherche en histoire de l'art hors universités (cette offre de service est en préparation) ;
- possibilité de transférer les données relatives à la publication dans le dépôt de données de recherche de la bibliothèque universitaire de Heidelberg, en coopération avec arthistoricum.net, service d'information spécialisé en art, information et design ;
- conseil pour trouver d'autres dépôts thématiquement appropriés en Allemagne et dans le pays d'accueil.

Logiciels de recherche

Le DFK Paris soutient les chercheurs et chercheuses qui ont développé un logiciel dans le cadre de leur emploi au DFK Paris, d'une bourse, d'un séjour ou d'une coopération avec le DFK Paris, afin de publier et de faire connaître ce logiciel. Le DFK Paris propose à cet effet les mesures de soutien suivantes :

- conseil pour trouver des dépôts de logiciels thématiquement appropriés en Allemagne et dans le pays d'accueil ;
- conseil et assistance pour la description du contenu du logiciel à l'aide de métadonnées et pour l'octroi de licences (ce qui n'inclut pas la clarification des questions de droits d'utilisation et de droits d'auteur) ;
- enregistrement du logiciel de recherche sur le site Internet du DFK Paris – à condition qu'il ait été développé dans le contexte décrit et publié selon les principes FAIR.